



Pistes de réflexion pour 2022

- Semaine de la guitare au Conservatoire Claude Debussy de Saint-Malo (une journée de stage ouverte aux membres des structures de la FEPEM 35)
- Formation pour les enseignants (culture lab 29/Christine Argenté) les outils numériques, perfectionnement à la direction d'orchestres
- Stage instrumental cors, saxos ou cordes graves (viloloncelle/contrebasse)
- Stage accordéon chromatique dans le cadre du Grand Soufflet (octobre 2022)
- Stage Batterie Fanfare avec la BF du Pays de Fougères et la Sainte-Cécile de Janzé
- Projet autour des musiques actuelles (très présentes dans certaines écoles de musique). Une rencontre en partenariat devient incontournable.
- Suite du travail du groupe des chef(fe)s d'orchestres
- Le Grand Tintamarre 3ème édition samedi 14 ou 21 mai (pour remplacer la date reportée de 2021)
- O 4 vents (rencontre de jeunes orchestres à Saint-Gilles avec la Flume) (pour remplacer la date reportée de 2021)
- Battements de Choeurs 4 (lieu et date à fixer)
- Soirée Fédérale à Montauban de Bretagne (janvier ou février 2022)
- Rendez-vous pédagogique : 3 propositions à réfléchir pour septembre 2022 :
 - les publics empêchés
 - transversalité autour de projets musique/chant/danse / art dramatique/ art plastiques
 - mouvement et mise en espace scénique

- Formation des élus bénévoles dans le cadre du FDVA 1 : la construction du projet associatif
- Stage multi instruments autour d'une thématique (la fanfare de rue, jazz, musique de l'Est ...)
- Poursuite de l'Orchestre d'Harmonie de la Fédération (concert prévu en février ou mars au SIM Tinténiac)
- Réflexion sur la pertinence d'un groupe de travail des directrices et directeurs des structures d'enseignement publiques (prévoir des passerelles avec le groupe des écoles associatives)
- Groupe des personnels (gestion/administration) des écoles associatives
- Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 6 février 2022 à l'Auditorium Paul Ricoeur (Archives Départementales) et concert l'après-midi
- Suite des investissements soit avec la SEAM pour la parthèque soit avec le FDVA 2 (Fond de Développement de la Vie Associative pour le matériel audio/vidéo)
- amplification des services : calendrier partagé et matériel mutualisé mais aussi site, offres d'emploi, gobelets réutilisables
- Poursuivre notre ouverture aux autres acteurs de la musique dans le département et la région comme la DRAC, le CRR de Rennes, la FSCF, la FBBF, et en maintenant des liens forts avec la FFEA dont nous sommes une Union Départementale et en étant ouverts au travail de la CMF.
- Investissement dans la mise en place de la régionalisation de la FFEA
- Pourquoi pas une émission de radio autour de nos esthétiques et dans laquelle vous seriez invités. Action contraignante (périodicité), mais on peut toujours rêver.
- Une réflexion sur l'autofinancement et les ressources nouvelles (sponsoring)
- Mise en place d'un orchestre à cordes départemental ou d'une chorale
- Quelles propositions pour les structures accueillant des danseurs ?